



AJACCIO
CITÀ D'AJACCIU

DIRECTION DE LA
COMMUNICATION
CABINET DU MAIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PREMIÈRE POSE DE REPÈRE DE CRUE

mardi 28 mars 2023 8h45-10h

ÉCOLE SIMONE VEIL

Dans le cadre du programme d'actions et de prévention des inondations (Papi*), mené par la Ville d'Ajaccio depuis plusieurs années, et afin de répondre aux obligations légales nationales portées par le code de l'environnement, il a été décidé de matérialiser, sur le territoire de la commune, les niveaux d'eaux recensés lors des crues les plus spectaculaires de ces dernières décennies.

À ce titre, il ressort que **les inondations du 29 mai 2008 et du 11 juin 2020** constituent les événements les plus mémorables jamais enregistrés depuis 1982 à Ajaccio.

Il a été convenu que **neuf sites**, fortement impactés durant ces événements, feront référence en la matière. Chacun sera équipé d'un **repère, scellé à la hauteur exacte relevée lors de la crue**.

De cette façon, l'entrée du lycée Jules Antonini, un arrêt de bus de l'avenue Noël Franchini, l'entrée de l'école Simone Veil, la place Jean Casili et un emplacement le long de la route du Vazzio accueilleront un macaron de repère de crue matérialisant celle de 2020.

Des repères installés rue Peretti (au niveau du bassin de rétention d'Alzo di Leva), à l'agora des Cannes, à la crèche des haras et route d'Alata, renverront, quant à eux, à celle de 2008.

Ce mardi 28 mars, le tout premier repère de crue sera apposé devant l'entrée de l'école Simone Veil, en présence d'élus de la Ville d'Ajaccio, de Jean-Philippe Agresti, recteur de l'académie de Corse et de Dominique Poggioli, inspecteur d'académie et directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale.

Pour accompagner cette démarche, une classe de CM2 participera à un mini-atelier pédagogique autour des phénomènes d'inondations animé par notre partenaire Mayane*. Un élève sera désigné pour positionner, en lieu et place, le macaron qui contribuera à marquer la mémoire collective et à transmettre la conscience du risque au plus grand nombre dans le but de mieux nous prémunir des futurs aléas climatiques.

Rendez-vous à 8h45 pour la présentation officielle du dispositif, suivie d'une animation pédagogique autour des risques inondations pour conclure par la pose du premier repère de crue.

***Papi:** programme financé à 50 % par le fonds de prévention des risques naturels majeurs (fprnm), 30 % par l'office de l'environnement de la Corse (oec) pour les repères de crues et 30% par le fonds européen de développement régional (feder) pour les supports d'information.

***Mayane:** centre de recherche pour la résilience et l'adaptation des territoires face aux risques majeurs et au changement climatique.



Repères de crues en matériau inaltérable, au format normalisé par arrêté.

Indications :

- date de la crue;
- niveau atteint par les eaux;
- type de crue.



— Carte interactive à retrouver sur le site:

■ https://sigcapa.fr/geocapa/reperes_crues

— Les fiches d'identification de chaque repère sont accessibles sur le site internet de la Ville d'Ajaccio et sur le portail dédié aux inondations du ministère de la transition écologique et solidaire.

■ https://www.ajaccio.fr/Inondations-d-hier-territoires-d-aujourd-hui-sur-l-arcmediterranéen_a9858.html

■ <https://www.reperesdecruces.developpement-durable.gouv.fr/reperes-de-cruces>



AJACCIO
CITÀ D'AIACCIU

**DIRECTION DE LA
COMMUNICATION**



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse :

Direction de la communication - Cabinet du Maire
Sébastien PISANI - Directeur de la communication

Téléphone : **04 95 51 53 43 - 06 21 35 97 08**

Email : **s.pisani@ville-ajaccio.fr**



Ville d'Ajaccio - Cità d'Aiacciu



CitadAiacciu



@VilledAjaccio



Youtube: CitadAiacciuTv